

Cher Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer notre attention sur le rôle des collectivités territoriales en matière de sécurité publique. Nous vous remercions de votre intérêt. La sécurité territoriale constitue l'une des priorités du programme d'Emmanuel Macron.

Emmanuel Macron propose de rétablir une police de sécurité quotidienne, gage d'une plus grande efficacité et d'un lien de confiance recréé entre la police et la population. Emmanuel Macron posera les bases d'une organisation des forces au plus près de nos concitoyens et à leur contact, en redéployant des effectifs sur la voie publique et en y affectant des moyens humains et matériels supplémentaires. Emmanuel Macron a ainsi annoncé son intention de recruter, en complément des 9.000 embauches décidées, 10.000 fonctionnaires de police et militaires de la gendarmerie sur la durée du mandat.

Au-delà de cet effort, Emmanuel Macron considère que les élus, et notamment les maires, ainsi que les polices municipales sont des acteurs à part entière de la co-production de la sécurité qu'il appelle de ses vœux. Il favorisera ainsi, dans le respect des prérogatives des élus et des conventions de coordination, leur contribution à la priorité nationale que constitue la sécurité de nos concitoyens. Elle pourra se traduire par une plus grande complémentarité des missions respectives.

S'agissant des conditions d'exercice de leurs missions par les policiers municipaux, Emmanuel Macron soutiendra le développement des moyens techniques et matériels garantissant, dans le respect des prérogatives de chacun et dans celui des libertés publiques, l'efficacité des polices municipales et la sécurité des agents qu'elles emploient. A cet égard, il est favorable à l'autorisation de port d'arme des policiers municipaux dans la mesure où il est proportionné à la nature de leurs missions et à leur exposition à certains risques.

S'agissant de la gouvernance territoriale de la prévention de la délinquance, Emmanuel Macron reconnaît pleinement et entend réaffirmer le rôle pivot du maire en ce domaine. Il fera des propositions pour assurer une meilleure coordination des différents acteurs, dispositifs et moyens associés.

Emmanuel Macron reconnaît enfin que les collectivités ont un rôle à jouer dans le domaine de la sécurité civile, aussi bien dans la prévention que dans la réponse aux crises. Il encouragera les collectivités innovantes en ce domaine à poursuivre leurs efforts, en bonne coordination avec les préfets, au bénéfice de la protection de leurs populations.

En vous remerciant pour l'intérêt porté à En Marche,

Bien à vous,

L'équipe d'En Marche